

Plein la Vue !

Info Notre-Dame-des-Bois

Édition d'octobre 2022 • Volume 12, numéro 10

**Semaine de la
prévention des incendies**

Détails p. 6

ATTENTION !

Avis d'ébullition de l'eau

Détails p. 14

Four carved and lit jack-o'-lanterns are arranged on a dark, reflective surface. One in the foreground has a simple smiling face. Another to its left has a crescent moon cutout. In the background, two more are visible, one with a wide-eyed, screaming face and another partially obscured.

Joyeux
Halloween!



Informations municipales



Fermeture du bureau

Le bureau municipal sera fermé le lundi 10 octobre 2022 en raison de l'Action de grâce.



PERMIS DE BRÛLAGE (Gratuit)



Entre le 1^{er} avril et le 15 novembre,
il est obligatoire de demander un permis de brûlage.

Contactez le au bureau municipal au 819 888-2724.

En dehors des heures d'ouverture du bureau,
contactez les pompiers volontaires suivants :

Sylvain Bouchard : 819 888-2626

Roy Godin : 819 888-1186

Francis Lussier (Chef) : 819 452-4530

TRÈS IMPORTANT - EN CAS D'URGENCE, FAITES LE 9-1-1

Que ce soit pour un feu de cheminée, un accident ou autres.

Le temps que vous mettez à essayer de rejoindre personnellement les membres d'équipes d'urgence, c'est du temps perdu pour sauver une vie, une maison, etc.

Merci pour votre compréhension, votre collaboration !



Informez-nous !

Vous êtes témoin d'un bris quelconque au niveau de la municipalité ?

(un panneau tombé, une lumière brûlée, un chemin endommagé, etc.)

S.V.P. veuillez nous en informer

par téléphone : 819 888-2724 ou par courriel : info@notredamedesbois.qc.ca

Déneigement

Déneigement des chemins municipaux pour la saison hivernale 2022-2023

La municipalité effectuera le déneigement des chemins municipaux, la Route du Parc, ainsi que la Route 212.

Abri d'hiver pour automobile

Selon le règlement de zonage #363-2010, article 7.3.4, vous pouvez installer votre abri d'hiver pour automobile à partir du 1^{er} octobre.



TAXES MUNICIPALES- DERNIER VERSEMENT PASSÉ DÛ

Le dernier versement de taxes **était dû en date du 27 septembre dernier**. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos paiements. Les paiements peuvent se faire en chèque, comptant, Interac, AccèsD. Vérifiez avec votre institution financière.

IMPORTANT !

Pour les paiements par chèque, libeller votre chèque à l'ordre de : Municipalité de Notre-Dame-des-Bois. Cela évite que votre institution financière nous retourne votre chèque et que des frais vous soient chargés. Merci pour votre collaboration !



LA GARDE et LE CONTRÔLE DES ANIMAUX

RÈGLEMENT 377-2012

Licence

Toute personne gardienne d'un chien à Notre-Dame-des-Bois doit se procurer une licence auprès de la municipalité.

Nombre par unité d'occupation

Il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment, d'un terrain ou d'un logement de garder dans ce bâtiment, sur ce terrain ou dans ce logement plus de trois (3) chiens et trois (3) chats.

Animal errant

Tout gardien d'un chien ou d'un chat doit garder son animal sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire, afin qu'il ne puisse en sortir et errer dans la municipalité.

Consulter le règlement

[www.notredamedesbois.qc.ca/administration/règlements municipaux/2012](http://www.notredamedesbois.qc.ca/administration/règlements_municipaux/2012).

Effectuer une plainte écrite

[www.notredamedesbois.qc.ca/citoyens/gestion des plaintes](http://www.notredamedesbois.qc.ca/citoyens/gestion_des_plaintes)



Dépôt municipal

Le dépôt municipal est fermé temporairement

Pour des raisons hors de notre contrôle concernant le transport des gros rebus (matériaux secs et de construction), nous avons dû **fermer temporairement le dépôt municipal en date du 17 août**. La compagnie AIM Recyclage Lac-Mégantic n'est pas en mesure de fournir le service de chargement et transport faute de chauffeur du camion clam. Les conteneurs d'ordures et de recyclage demeurent accessibles aux gens du Domaine des Appalaches.

Compte tenu de certains commentaires, nous tenons à vous rappeler que les frais engendrés par le dépôt sont payés par les contribuables à même la taxe foncière. Il n'y a pas de taxe spécifique établie pour la fourniture du service.

Ne sachant pas quand nous pourrons les évacuer, il est inutile de vous présenter au dépôt avec vos matériaux secs ou déchets de construction, le ministère de l'environnement ne nous autorise pas à entreposer au-delà de 40 mètres cubes sur le terrain.

Sachez que nous comprenons votre déception et que nous sommes en recherche active de solutions, afin de rétablir la situation le plus rapidement possible.

Svp, demeurez poli et respectueux envers le personnel.

Comme solution, vous pouvez louer un conteneur ou aller porter vos gros rebus chez :

AIM Recyclage Lac-Mégantic à Frontenac (*anciennement Sanitaire Mégantic*)

819 583-3831

info@aim-recycling.com

<https://aim-recycling.com/fr/lac-megantic>



Du 9 au 15 octobre prochain sur le thème, « Le premier responsable c'est toi ! ».

Saviez-vous que ... Si un incendie survenait chez vous, **en trois minutes**, le feu et la fumée pourraient vous piéger. Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

- Assurez-vous d'avoir un [avertisseur de fumée](#) qui fonctionne en tout temps ; vérifiez vos piles !
- Préparez le [plan d'évacuation](#) de votre résidence



Ramonage

Faites ramoner la cheminée, au moins 1 fois par année, de préférence au printemps, puisque les résidus sont plus faciles à déloger.

Acquisition d'un camion autopompe

La municipalité a récemment fait l'acquisition d'un camion autopompe avec d'autres équipements incendie.



APPEL D'OFFRE

La municipalité vend son ancien camion autopompe Mack 1986 automatique, fonctionnel.

Tout acheteur sérieux est prié de communiquer au : 819 888-2724, avant le 11 octobre 2022 à midi, pour plus de détails et nous faire parvenir une offre écrite.

Avis de Santé Canada

Lors de l'achat d'un détecteur de fumée ou de monoxyde de carbone en ligne ou en magasin, vérifiez s'il porte une marque de certification canadienne

Saviez-vous que les détecteurs de fumée ou de monoxyde de carbone (CO) non certifiés par les normes canadiennes peuvent poser un risque pour la santé et la sécurité?

Nous sommes de plus en plus nombreux à effectuer des achats en ligne pour respecter les restrictions de santé publique et contribuer à réduire la propagation de la COVID-19. Toutefois, vous devez savoir que l'achat de certains produits, spécialement en ligne, comporte des risques. Les produits qui ne portent pas une marque de certification canadienne reconnue peuvent ne pas répondre aux normes de rendement canadiennes et pourraient être défectueux. Cela pourrait présenter un risque pour les consommateurs qui ne seraient pas nécessairement alertés d'un incendie ou d'un incident lié au CO dans leur maison.

Lorsque vous achetez un détecteur de fumée ou de CO, vérifiez s'il porte une marque de certification canadienne reconnue, **comme CSA, cUL, ULC ou cETL**, qui devrait apparaître **directement sur le produit, et non seulement sur l'emballage**. Si vous ne trouvez pas l'information relative à la certification sur le site Web du produit, demandez au vendeur de confirmer que le produit est certifié selon les normes canadiennes et qu'il porte une marque de certification canadienne avant de l'acheter. Si vous avez des doutes, ne prenez pas le risque d'acheter ce produit.

Voici quelques exemples de marques de certification canadiennes courantes que vous pouvez trouver sur les détecteurs de fumée et de CO :



Assurez-vous de **vérifier si les produits de consommation ont fait l'objet d'un rappel** pour des raisons de santé ou de sécurité. Vous pouvez aussi signaler tout incident de santé ou de sécurité lié à l'utilisation de ces produits ou de tout autre produit de consommation ou cosmétique en remplissant le **formulaire de rapport d'incident concernant un produit de consommation**.

Pour en savoir plus, consultez **[l'avis de Santé Canada](#)**.

Les décisions du conseil municipal, en rafale...

Séance ordinaire du 13 septembre 2022

- Le conseil offre gratuitement la salle du centre communautaire pour l'activité du Marché de Noël pour cette année ainsi que pour les années futures.
- Le conseil contribue financièrement au montant de 10 000\$ pour la construction du cabanon de l'école de la Voie-Lactée.
- Le conseil autorise la directrice générale à participer à la formation le grand décompte de l'ADMQ gratuit du 13 octobre.
- Le conseil autorise la directrice générale et la directrice adjointe à participer à la formation Infotech sur la révision des T4/R1 au coût de 175\$ plus taxes.
- Le conseil autorise l'achat de 5 caméras au coût total de 244,25\$ taxes incluses pour les bâtiments municipaux.
- Le conseil accepte l'offre de renouvellement fait par la Caisse Desjardins de Lac-Mégantic Le Granit pour le contrat de Bail Centre de service automatisés pour une période de 3 ans.
- Le conseil accepte de payer 50% de la facture pour l'achat de vêtement (chandail, pantalon) d'incendie, soit un montant de 1 242,04\$.
- Le conseil souhaite procéder à la vente du camion autopompe Mack 1986.
- Le conseil entérine l'embauche de M. Yves Décary en tant que superviseur des travaux publics en date du 22 août 2022 avec une période de probation de 3 mois.

Pour voir le contenu complet des procès-verbaux **après leurs adoptions**, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la municipalité :

www.notredamedesbois.qc.ca/fr/administration/conseil-municipal/proces-verbaux

Nouveau!

Location d'espaces de télétravail

Internet par câble Axion wifi ou filaire

3 postes de travail disponibles:

1 en espace privé,

2 en espace ouvert avec vue sur la montagne

**Location à l'heure ou par bloc de 3h en am ou
pm ou à la journée**



Imprimante
disponible sur place

Promo d'ouverture:
Un café espresso
gratuit

Disponible dès
maintenant!

Pour plus d'information:
julie.demers77@gmail.com
819-588-8854



SOUPER PAROISSIAL -FABRIQUE ST-JOSEPH-DES-MONTS – SECTEUR NOTRE-DAME-DES-BOIS

Comme l'année dernière, notre souper des chasseurs ne pourra pas avoir lieu faute d'avoir des bénévoles disponibles pour la journée. Mais, bonne nouvelle, nos cuisinières cuisineront pour vous encore cette année!

Les profits amassés des ventes iront pour l'église.

Au menu :

Tourtières :	12.00\$/chaque
Pâté au poulet :	12.00\$/chaque
Fèves aux lards :	8.00\$/ 1 litre
Beignes :	6.00\$ / la douzaine
Beignes aux patates :	6.00\$ / la douzaine



Vous recevrez vos plats congelés !

Pour commander, vous pouvez communiquer par téléphone :

· Monique Goyette : 819-888-2633.

yvanmonique@outlook.com

Les commandes seront prises jusqu'au 5 novembre 2022. Le prix de votre commande vous sera confirmé par téléphone, ainsi que la date pour venir chercher vos produits.

Merci et au plaisir de vous servir!

Monique et Josée!



MIAM ! ÇA DONNE LE GOÛT DE COMMANDER!



Fête de Noël du Club Lions de Notre-Dame-des-Bois

La fête de Noël pour les enfants est enfin de retour à sa version originale.

Cette activité est destinée aux enfants de Notre-Dame-des-Bois âgés de 0 à 8 ans SEULEMENT.

Elle aura lieu dimanche le 3 décembre 2022 à 13h au Centre communautaire de Notre-Dame-des-Bois.

Veuillez remplir le coupon ci-dessous ou appeler Mme Sylvie Lareau responsable de l'activité au 819-888-2623 afin d'inscrire vos enfants AVANT LE 11 NOVEMBRE.

Chaque enfant inscrit recevra un cadeau du Père Noël

Noms des enfants :

Âge :

Nom d'un parent :

Numéro de téléphone :



Club Lions de Notre-Dame-des-Bois

La vente de gâteaux et chocolats est de retour encore cette année.

Tous les profits de cette vente serviront à l'administration du club. Cette campagne de financement nous aide à maintenir les différentes causes qui nous tiennent à cœur dont celle des enfants.

Une petite différence cette année : nos chocolats seront ceux de Chocolat Lamontagne. Des sacs de différentes saveurs et des bouchées toutes emballées individuellement.

Pour acheter vous pouvez contacter les membres du club.

Des produits seront aussi en vente au Magasin général de Notre-Dame-des-Bois.

Gâteau aux fruits : 20\$

Chocolat : 12\$ ou 3/30\$

Merci de votre générosité!!!



AVIS D'ÉBULLITION D'EAU

Ne pas utiliser l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir pendant au moins une minute ou utiliser de l'eau embouteillée.

La Municipalité de Notre-Dame-des-Bois désire informer la population que, suite aux récentes analyses de la qualité de l'eau du réseau, l'échantillon prélevé a révélé la présence de coliforme totaux. Il est donc dangereux de consommer de l'eau pour votre santé et occasionner notamment des problèmes de gastro-entérite. Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement à risque.

Que devez-vous faire?

- De l'eau bouillie ou embouteillée doit être utilisée pour boire, se brosser les dents, faire de la glace ainsi que pour laver et préparer les aliments mangés crus, et ce, jusqu'à avis contraire.
- Jeter les glaçons, boissons et aliments préparés après le 21 septembre avec l'eau du robinet.
- L'eau non bouillie peut être utilisée pour la douche ou le bain. Cependant, il serait préférable de laver les nourrissons à l'aide d'une débarbouillette afin d'éviter l'ingestion d'eau non bouillie par celui-ci.
- Le lavage des mains peut se faire avec l'eau du robinet à la condition d'utiliser du savon et de bien assécher les mains.
- La vaisselle peut être lavée à l'eau chaude ou tiède de manière habituelle avec du détergent, mais il faut s'assurer de bien laisser la sécher avant utilisation.
- Écoles, entreprises, commerces et institutions : Avertissez votre clientèle à l'effet que l'eau est impropre à la consommation ; pour ce faire, affichez cette information aux endroits où l'eau est disponible. Vous devez fournir une eau potable à votre clientèle jusqu'à ce que l'eau redevienne propre à la consommation.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. La Municipalité de Notre-Dame-des-Bois prend actuellement toutes les mesures à sa disposition pour identifier et corriger la source du problème.

25   **MS**

SÉCURITÉ 180 INC
ASSURANCE VOYAGE
COURTIER DEPUIS 1997

Votre assurance voyage, nous la magasinons pour vous!

514-935-8281
1-800-681-9881
WWW.SECURITE180.COM
INFO@SECURITE180.COM

APPELEZ-NOUS !

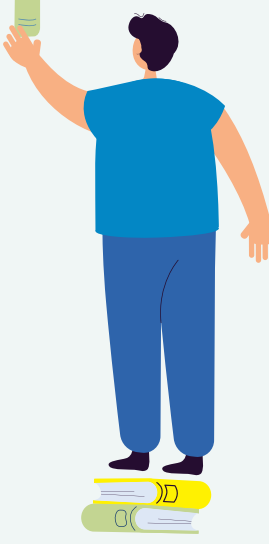
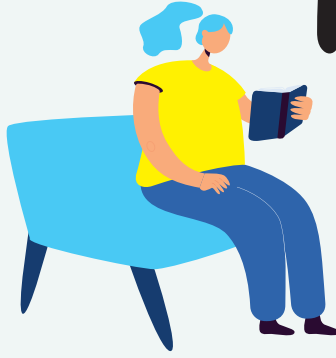
Lanie Manon Gabrielle



Octobre

le mois des

bibliothèques publiques en Estrie



DU 1^{ER} AU 31

OCTOBRE 2022

**PARTICIPEZ AU CONCOURS
VISITEZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE**

**TIRAGE : 3 TABLETTES ÉLECTRONIQUES
OFFERTES PAR L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'ESTRIE**

**POUR OBTENIR UN COUPON DE TIRAGE,
VISITEZ L'UNE DES BIBLIOTHÈQUES PARTICIPANTES**

f ABIPE

Règlements disponibles dans l'une des bibliothèques participantes.



ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES DE L'ESTRIE

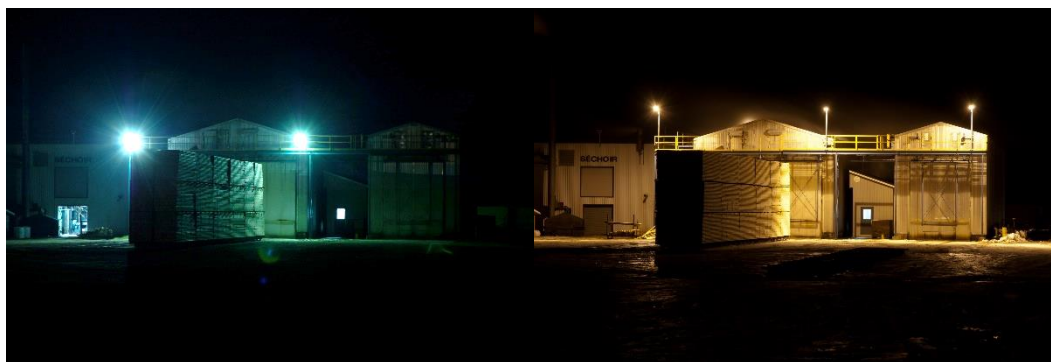


SOUS LE CIEL ÉTOILÉ

Mieux voir la nuit

L'éclairage artificiel permet à notre œil de mieux voir la nuit. Très souvent, la justification donnée pour l'utilisation d'un éclairage nocturne est l'amélioration de la sécurité d'un lieu. Ainsi, beaucoup éclairent autour de leur maison pour se sentir protégés contre des présences non désirées. L'ajout de luminaires à l'extérieur permet en effet d'éclairer les zones d'accès à sa propriété.

Cependant, notre capacité à bien voir dépend fortement du choix du luminaire. Qui n'a jamais été **ébloui par l'intensité** d'une lumière au point de devoir plisser les yeux et au risque... de moins voir? Tout comme les phares d'une voiture en sens inverse ou un Soleil au-dessus de l'horizon, un éclairage mal conçu peut nous aveugler et ruiner notre capacité à bien voir.



Un luminaire éblouissant (comme sur la photo de gauche) augmente fortement les contrastes et diminue notre capacité à distinguer les détails. Ce qui se trouve dans l'ombre devient impossible à voir. Heureusement, voici **des pistes d'amélioration** pour corriger un luminaire éblouissant et trop intense :

- ✓ L'installation d'un gradateur, qui permet d'ajuster l'intensité ;
- ✓ Le changement de l'ampoule (une ampoule de 500 à 600 lumens pour éclairer l'entrée de sa maison est souvent largement suffisante) ;
- ✓ L'utilisation d'un luminaire éclairant uniquement vers le sol et dont l'ampoule est couverte sur les côtés ;
- ✓ L'ajout d'un abat-jour ou d'une visière pour cacher l'ampoule et les rayons lumineux émis directement vers nos yeux ;
- ✓ Le choix d'un éclairage de couleur chaude qui permet à l'œil de mieux s'adapter à la noirceur.

En plus, toutes ces améliorations sont bénéfiques pour profiter du spectacle du ciel étoilé! Vivez sous les étoiles



**RÉSERVE
INTERNATIONALE
DE CIEL ÉTOILÉ**
DU MONT-MÉGANTIC

Le Comité des Loisirs de Notre-Dame-Des-Bois vous présente un concours pour le mois d'octobre!

**Devinez le poids
de la citrouille !**



Instructions:

- #1** Dès le 1er octobre, visiter le Magasin Général de Notre-Dame-des-Bois.
- #2** Regarder la belle citrouille! Dites-lui bonjour, prenez des photos avec vos amis et partager sur nos réseaux sociaux!
- #3** Deviner le poids, et remplissez un coupon à la caisse!

TIRAGE le 31 OCTOBRE et le gagnant sera annoncer dans le prochain Plein La Vue et sur les réseaux sociaux!

PRIX: 50\$ ET un panier-cadeau SURPRISE!!

JOYEUX HALLOWEEN





Le petit Bazar

Vêtements pour toute la famille.



Ouvert les mercredis de 13 h à 17 h et les samedis de 9 h 30 à 16 h.

25, route de l'église à Notre-Dame-des-Bois (au sous-sol).

Mme Guylaine Turgeon, responsable : 819-888-2616

Nous ne prenons pas des livres, ni des articles non fonctionnels,
des vêtements brisés ou souillés. Merci !

Parcours Chez Julien
30 Cibles 3D animalier
83 Ch Claude-Valence
Notre-Dame-Des-Bois JoB-2Eo
Courriel: julienmaltais@outlook.com
Facebook: Parcours Chez Julien
Tel: 819-823-3872 ou 819-888-2638

Mars 2023

Avril 2023

819 820-9415

SABLES & GRAVIERS 4000

- GRAVIER CONCASSÉ MG20
- SABLE FILTRANT, À MORTIER & À BÉTON
- PIERRE NETTE 3/4

GRANULOMÉTRIES CONFORMES

CHARGEMENT ou TRANSPORT

BIENVENUE AUX PARTICULIERS & ENTREPRENEURS

160, CH. QUATRE-MILLES, LA PATRIE

**Votre carte
professionnelle
pourrait se retrouver
ici.**

Contactez-nous à :
sec.aux@notredamedesbois.qc.ca

Petites annonces



- ✓ Naissance
- ✓ Mariage
- ✓ Anniversaire
- ✓ Etc.

**Annoncez-les dans
votre Plein la Vue!
C'est gratuit !**

JOURNAL PLEIN LA VUE

FORMAT	DIMENSION	Nbre de parution	TARIF
1 page	8 x 10.5 pouces (max.)	1	15 \$
½ page	8 x 5 à l'horizontal (max.)	1	10 \$
Petite annonce	Variable selon l'espace	1	2 \$
Carte professionnelle	3.5 x 2 pouces (standard)	1 / 5 / 10	5\$ / 15\$ / 25\$

Les publicités des organismes à but non lucratif (locaux et régionaux) sont gratuites.

Calendrier de parution :

La date de tombée pour la réception de publicité est le 20 du mois précédent la parution du journal. Ex. le 20 avril pour parution en mai. (il n'y a pas de journal en août et en janvier)

Fichiers acceptés : JPG, PNG, PDF, Word

Format du journal :

- 8,5 x 11 pouces (11 x 17 plié et broché)
- Couverture extérieure en couleur
- Pages intérieures en noir et blanc

Les tarifs de la publicité sont établis par le règlement # 476-2020. Il est de la responsabilité de chaque entrepreneur de voir au renouvellement de leur carte professionnelle en se fiant sur la date d'expiration (mois et année) apparaissant sur la carte.

Octobre 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6



Transport collectif



Ordures



Compost



Recyclage



13 h - Réunion de l'AFÉAS



19 h 30 - Séance ordinaire du conseil

Dates à retenir en octobre

10.....Bureau municipal fermé (Action de de grâce)

13 et 27Collecte des matières compostables (**bac brun**)

3, 17 et 31.....Collecte des matières recyclables (**bac vert**)

6.....Collecte des matières résiduelles (bac noir)

11.....Réunion du conseil municipal

20.....Date de tombée du Plein la Vue